



Bâtie sur le même emplacement que la bibliothèque antique, la nouvelle bibliothèque d'Alexandrie possède une histoire qui lui confère une importance indubitable. Ouverte au public en 2002, elle devrait pouvoir contenir 8 millions de volumes.

Préface

Des réformes majeures concernant l'organisation de l'État sont engagées. La refonte de l'appareil de défense en est un des éléments, avec la mise en place des bases de défense en particulier. Dans ce contexte, l'aptitude à s'adapter est une qualité essentielle à tout chef militaire ; qualité qui nécessite ouverture d'esprit, honnêteté intellectuelle et courage des remises en questions, mais ne peut s'affirmer que sur la base de solides connaissances.

C'est ce à quoi le Centre d'enseignement militaire supérieur Air (CEMS Air) souhaite contribuer au travers des *Carnets du Temps*, en apportant une matière riche et variée visant à affermir la culture générale des capitaines du XXI^e siècle.

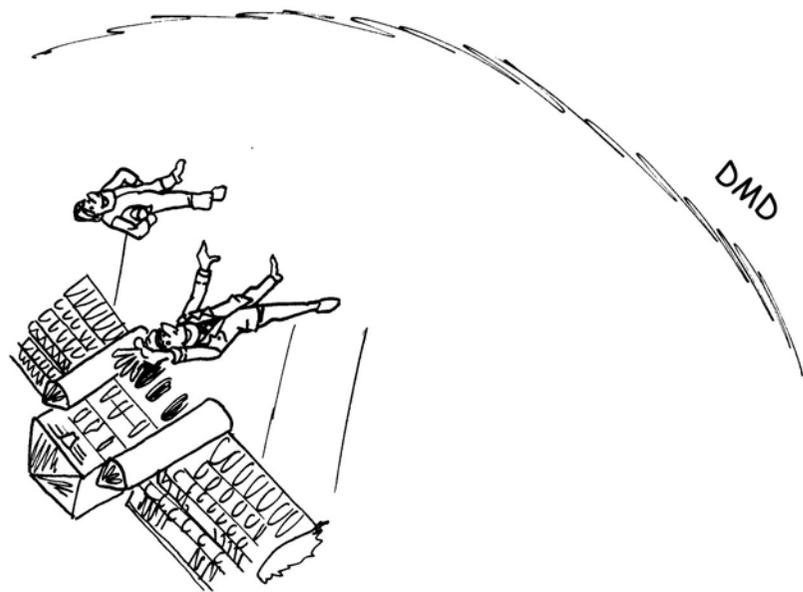
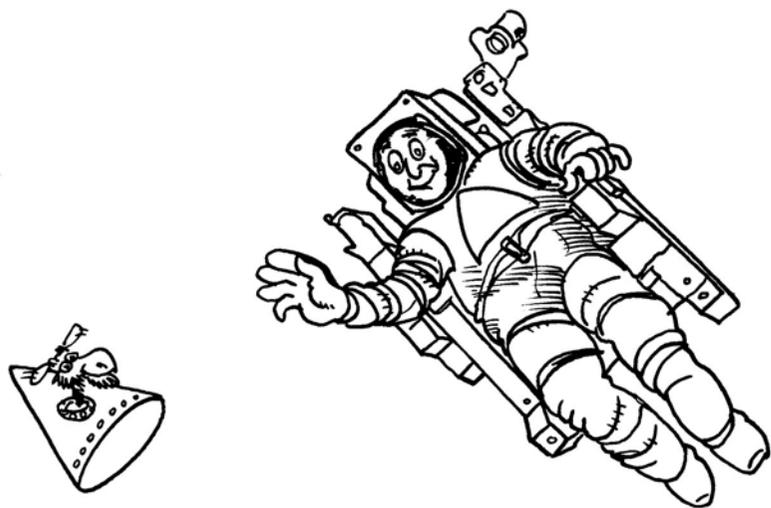
Devenus un vrai succès pédagogique, souligné par le CEMAA lui-même, les *Carnets du Temps* doivent néanmoins évoluer au gré de ces transformations, de manière à demeurer fidèles aux objectifs pédagogiques qui président à leur destinée. C'est la raison pour laquelle de nouvelles rubriques apparaissent pour le cycle 2010-2013 : Espace, Éthique, Sociologie, Stratégie de sécurité.

Inaugurer une rubrique « **Espace** » concrétise l'élargissement naturel du domaine d'action de l'aviateur, l'espace étant en outre un facteur déterminant d'autonomie stratégique. La création d'une rubrique « **Éthique** » ambitionne de révéler les devoirs et vertus propres à chaque état, dont celui de soldat, et de dégager les fins que devrait servir tout engagement. Une rubrique « **Sociologie** », en alternance avec la rubrique « **Philosophie** », doit procurer à l'officier une compréhension raisonnée et approfondie du monde dans lequel il est appelé à vivre et à servir. La rubrique « **Stratégie** » devient « **Stratégie de sécurité** » et a pour objectif, au-delà de la stratégie, d'ouvrir également nos jeunes officiers à la connaissance de travaux conceptuels de ce niveau, en France mais aussi dans l'UE et l'OTAN.

Enfin, il convient de noter qu'un classement thématique des *Carnets du Temps*, rubrique par rubrique, est dorénavant accessible sur les sites Intr@def et Internet, pour faciliter l'accès ciblé à des sujets précis.

Je ne peux que vous inciter à lire régulièrement cette publication, à laquelle le Centre d'études stratégiques aérospatiales (CESA) participe pour une large part, et qui vous aidera à mieux percevoir les réalités de notre monde multipolaire, hétérogène et global. Il faut connaître pour comprendre, prévoir pour être en mesure d'agir et savoir pour pouvoir décider.

Colonel Carlos Martinez,
commandant du Centre d'enseignement militaire supérieur Air



L'histoire spatiale

Centre d'enseignement militaire supérieur Air (CEMS Air)

Directeur de la publication :
Col Carlos Martinez

Rédacteur en chef :
Cdt Corinne Robillart

Rédacteur en chef adjoint :
Ltt Gaëlle Vigy

Rédacteurs du CESA :
Adc Sylvaine Thébault (R)
Adc Jean-Paul Talimi
Sgc Fanny Coffin

Soutien technique :
Cne Denis Poucet
Slt Alexandre Schmitt

Maquette :
M. Emmanuel Batisse
M. Philippe Bucher
Clc Zita Martins Nunes
Cal Stéphanie Moulinou

Crédits photographiques :
Fonds documentaire de la bibliothèque du CESA

Diffusion :
M. Pierre d'Andre
Cal Julien Biguine
Cal Tatiana Romany
Avt Soraya Ayar

Correspondance :
CEMS Air
1 place Joffre,
75700 PARIS SP 07 - BP 43
Tél. : 01 44 42 80 64
MTBA : 821 753 80 64
st.cesa@inet.air.defense.gouv.fr

Impression :
Imprimerie Moderne de l'Est
Tirage 4 500 exemplaires

Les opinions émises dans les articles n'engagent que la responsabilité des auteurs.

TOUS DROITS DE REPRODUCTION RÉSERVÉS
ISSN 1769-4752

Relations internationales – Géopolitique

La géopolitique, atout et outil des relations internationales 4

Économie

Les théories..... 6

Stratégie de sécurité

Qu'est-ce que la stratégie ? 8

Philosophie

Qu'est-ce que la philosophie ? 10

Espace

Un demi-siècle d'espace militaire 12

Histoire de l'aéronautique et de l'espace

Le bombardement stratégique à la lumière de la guerre de Corée 14

Droit et institutions

Le système juridictionnel français – Cadre général – 1 ... 16

Sciences

Controverses scientifiques et enjeux financiers 18

Histoire

Akhénaton, le pharaon hérétique..... 20

Pensée politique

Le politique..... 22

Éthique

Les devoirs - *Qu'est-ce que l'éthique ?*..... 24

La bibliothèque essentielle

Histoires d'Hérodote (vers 484-482 av. J.-C./420 av. J.-C.) . 26

Arts

La bibliothèque d'Alexandrie..... 28

Au fil de la plume 30

La géopolitique, atout et outil des relations internationales

À l'heure de la mondialisation, les médias aux contenus les plus divers font le tour de la planète en quelques secondes, les frontières économiques, mais également politiques, s'ouvrent largement et, dans son ensemble, « *la société internationale s'organise autour [des] acteurs qui la mettent en mouvement et la font vivre* »⁽¹⁾. Ces entités peuvent être réparties en trois catégories : les acteurs étatiques (les États), les acteurs transétatiques (licites : organisations internationales, ONG, ou illicites : triades, mafias, islamisme international...) et les acteurs intra-étatiques (groupes rebelles, guérillas à l'intérieur des États).

Selon la seule approche historique, l'étude des relations internationales est souvent chronologique et factuelle et ne permet pas de comprendre les événements eux-mêmes. Par ailleurs, l'histoire en général et les relations internationales en particulier ne se résument pas en un seul facteur : l'histoire n'est pas la seule lutte des classes, des « races », des intérêts économiques, ou encore des religions. Une multiplicité de facteurs est donc à prendre en compte. Ainsi, « *une situation géopolitique se définit, à un moment donné d'une évolution historique, par des rivalités de pouvoirs de plus ou moins grande envergure, et par des rapports entre des forces qui se trouvent dans différentes parties du territoire en question* »⁽²⁾.

Pour montrer la répartition de ces diverses forces, y compris dans des espaces relativement restreints, il faut des cartes claires et suggestives, et notamment des cartes historiques, qui permettent de traduire l'évolution des situations, à travers les tracés successifs des frontières par exemple, et d'apprécier les « droits historiques » que s'attribuent contradictoirement plusieurs acteurs sur un même territoire. La géopolitique rappelle que la continuité de l'histoire est aussi celle de la géographie : géographie physique et identitaire déterminent de façon relativement constante les événements historiques.

Cependant, pour comprendre un conflit ou une rivalité géopolitique, il ne suffit pas d'en préciser et d'en cartographier les enjeux. Il faut essayer, surtout quand les causes sont complexes, de saisir les raisons, les idées, des acteurs principaux (chefs d'État, *leaders* de mouvements régionalistes, autonomistes

ou indépendantistes, etc.), chacun traduisant et influençant à la fois l'état d'esprit de la partie d'opinion qu'il représente. Le rôle des idées, même fausses, est capital parce que ce sont elles qui expliquent les projets et qui, autant que les données matérielles, déterminent le choix des stratégies. Ainsi la géopolitique représente des territoires et des idées, atout considérable pour qui veut saisir le fondement des relations internationales.

L'analyse géopolitique consiste donc à étudier les relations entre trois types d'acteurs – étatiques, transétatiques et intra-étatiques – en tenant compte des facteurs de la géographie physique (situation, relief...), de la géographie identitaire (clan, ethnie, langue, religion, civilisation...) et de la géographie des ressources (eau, pétrole...). L'approche géopolitique, ainsi conduite, permet de donner du sens aux relations internationales, en établissant des représentations objectives et réalistes.

Effectivement, peut-on comprendre la politique étrangère des États-Unis au Proche-Orient si l'on ne prend pas en compte des critères de leur politique intérieure ? Peut-on comprendre la politique internationale de la Chine sans intégrer une dimension démographique ou historique ? Peut-on analyser la politique de la Russie en dehors de tout critère économique ? La France serait-elle intervenue au Koweït, envahi par l'Irak en 1990, sans tenir compte de la situation géopolitique de cette région et de sa propre place sur l'échiquier international ? Les exemples sont nombreux et conduisent tous à la conclusion que les relations internationales (RI) doivent emprunter à l'ensemble des disciplines pour permettre d'avancer dans la compréhension du monde. Sans cette compréhension, les décisions des acteurs de la scène internationale seraient prises aveuglément. La géopolitique est donc un outil essentiel conditionnant les choix stratégiques des acteurs de la vie idéologique, politique et économique, mondiale.

Bibliographie

- Jean-Marc Balancie, Arnaud de La Grange – *Mondes rebelles*, éditions Michalon, 2002.
- François Thual – *Méthodes de la géopolitique*, éditions Ellipses, 1996.

1. Pascal Boniface, *Le Monde contemporain : grandes lignes de partage*, Quadrige/PUF, 2003.
2. Yves Lacoste, *Dictionnaire de géopolitique*, Flammarion, 1993.

Sous la haute direction de monsieur André Lewin, ambassadeur de France

Les théories

La découverte de l'économie requiert un regard rétrospectif sur l'évolution de la pensée économique grâce aux grands schémas théoriques qui peuvent être regroupés : écoles classiques, contestation des classiques par Karl Marx, renouvellement du courant classique par les marginalistes néo-classiques, sa contestation par Keynes au xx^e siècle.

Fin xviii^e début xix^e siècle se succède sur plus de soixante-dix ans une lignée d'auteurs qui comporte une école anglaise avec pour principaux représentants A. Smith, Malthus, Ricardo, John Stuart Mill, ainsi qu'une école française avec Jean-Baptiste Say. Ces auteurs sont considérés comme les fondateurs de la science économique en ce sens qu'ils ont été les premiers à tenter une explication systématique et cohérente de la réalité économique. Ils cherchent avant tout à formuler des lois universelles et permanentes. Pour eux, les grandeurs économiques tendent nécessairement vers un état d'équilibre, mais cet équilibre n'est obtenu que dans le long terme.

C'est dans le contexte de l'extension de la révolution industrielle qu'apparaît K. Marx (1818-1883), philosophe, historien et économiste. Ses œuvres principales sont *Le Manifeste communiste* (1848) et *Le Capital*, dont la première partie est publiée en 1867, la fin de l'ouvrage paraissant après sa mort. Bien que K. Marx ait tenté de construire une théorie du système socialiste, le marxisme constitue principalement une critique du système capitaliste. Marx s'inscrit en continuité avec les écoles classiques dans la mesure où, comme elles, il adopte la théorie de la valeur travail (le travail est la seule source de richesse), où il mène une analyse scientifique par opposition aux auteurs socialistes idéalistes (Proudhon, Fourier...) mais il leur est aussi opposé puisqu'il croit à la disparition de l'économie de marché et du capitalisme.

Alors que se développait la critique des marxistes contre l'économie politique anglaise, une autre contestation est apparue, la « révolution marginaliste » dans les années 1870-1890. Ce courant de pensée regroupe sous le terme néo-classique un grand nombre de théoriciens (Jevons, Marshall, Walras) qui prennent pour hypothèse que, sa rationalité étant absolue, le sujet économique est capable, en toute circonstance, d'effectuer un calcul d'optimisation lui donnant accès à la meilleure solution. La coordination s'effectue par les prix du marché, le cadre institutionnel étant la concurrence

parfaite. La théorie néo-classique est généralement assimilée à la microéconomie, qui se propose d'étudier les comportements de l'individu.

Lors de la crise des années 1930, l'économie politique prend un nouveau visage, avec la publication de la *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, par Keynes, en 1936. Père de la macroéconomie, Keynes raisonne en termes de variables globales (PIB). Pour lui le retour au plein emploi passe par des investissements publics, s'effectuant au prix d'importants déficits budgétaires. Les distributions de revenus qui en découlent accroissent la demande suscitant de nouveaux flux de consommation et d'investissement.

Les politiques keynésiennes se sont révélées inadaptées, dans les années 1970, lors de la montée de l'inflation due à l'augmentation du prix du pétrole. Cette augmentation étant ratifiée par la création monétaire, l'école monétariste dirigée par Milton Friedman qui privilégiait la monnaie dans l'explication de l'inflation, s'est trouvée confortée. Les monétaristes font de la politique monétaire l'instrument essentiel de la politique économique. Bien que les thèses monétaristes soient contestées, elles ont eu une influence certaine au niveau de la philosophie qu'elles véhiculent, qui est celle de « *moins d'État possible* » et sur les politiques monétaires des banques centrales.

Dominée longtemps par la référence à Keynes, la pensée économique contemporaine semble s'éparpiller. Les auteurs tentent de poursuivre l'analyse des grands auteurs (néokeynésiens, nouveaux néoclassiques), se spécialisant sur de grands thèmes (finance, monnaie, santé, consommation...) et s'appuyant de plus en plus sur des modèles économétriques complexes. Il ne se manifeste aucune grande synthèse de même envergure que celles menées jadis par la synthèse classique, par la synthèse marxiste et par la synthèse keynésienne. Enfin, si la science se définit par son aptitude à prévoir l'avenir, son incapacité à anticiper sur la crise actuelle a pour conséquence de provoquer de nouvelles approches montrant que notre société n'est pas complètement définie par des modélisations standard d'équilibres compétitifs. Les marchés ne sont pas tous efficaces si l'information est imparfaite : ils peuvent déboucher sur des bulles financières qui conduisent, elles-mêmes, nécessairement à un krach. Devant cette incomplétude des explications de la crise, un rapprochement tend à s'opérer avec les psychologues, les politologues et les sociologues.

Sous la haute direction de madame Denise Flouzat, recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.

Qu'est-ce que la stratégie ?

Étymologiquement et historiquement, la stratégie s'inscrit résolument dans le champ **militaire** : signifiant originellement « conduire une troupe » (du grec *stratos* : armée/troupe ; *agein* : conduire), elle a donné lieu à la rédaction de nombreux traités dès la période antique, parmi lesquels figure le célèbre ouvrage chinois *L'Art de la guerre* de Sun Tzu. À Athènes, le *stratège* désignait chacun des dix magistrats élus qui étaient chargés de toutes les questions militaires, en particulier de la conduite des opérations terrestres ou navales.

Depuis lors, cette notion a investi la plupart des **domaines** d'activité qui appellent une **action planifiée** et a connu une forme de banalisation, pour ne pas dire dévoiement : l'économie, la politique, le management, la communication ou encore la gestion des entreprises revendiquent ainsi l'utilisation d'un vocabulaire, et d'un mode de raisonnement, largement emprunté à la « chose militaire ». Ainsi, c'est à partir des années 1960 que le terme est utilisé dans le domaine économique, d'abord par A. Chandler dans *Strategy and structure* publié en 1963, puis par I. Ansoff dans *Corporate strategy* publié en 1965. Mais, si certains parallèles ou continuums (domination d'un acteur sur un autre, modes de négociation, analogies de processus, etc.) peuvent être opérés, la stratégie dite militaire présente des spécificités qui ne sauraient être transposables à d'autres domaines, en particulier parce que l'identité des acteurs militaires est plus clairement définie.

Le champ de la stratégie a également connu une **déclinaison** dans un registre strictement militaire et a donné lieu à une subdivision en de nombreux domaines, comme la stratégie nucléaire, la stratégie antiterroriste, la stratégie de gestion de crises ou la stratégie conventionnelle.

De manière générique, la stratégie peut être définie comme la détermination des objectifs fondamentaux à long terme d'une organisation visant à choisir les modes d'action et d'allocation des ressources qui permettront d'atteindre ces mêmes objectifs.

La stratégie est donc essentiellement fondée sur une démarche d'**anticipation** en vue d'un **objectif** précis, ou, de manière plus générale, d'une volonté. Elle pose à cet égard la question de sa relation avec le politique, et plus spécifiquement sa juxtaposition éventuelle (exemple de Napoléon à la fois homme d'État et homme de guerre) ou sa différenciation. Elle vise à choisir des

actions, le plus souvent d'ordre structurel, à les exécuter et à les coordonner afin d'obtenir un **résultat** en fonction de **circonstances ou de contraintes** supposées être les plus difficiles. Pour cela, la stratégie nécessite de déterminer le niveau des **moyens** à mettre en œuvre, et ce sur des périodes de **moyen et long termes**. Elle sous-tend la connaissance à la fois des **capacités** propres de l'organisation, qui déterminent le « champ d'action stratégique possible », mais également de l'**environnement** dans lequel s'inscrit cette organisation. À ce titre, l'établissement d'une stratégie exige l'estimation de **probabilités de réalisation** des éventualités susceptibles d'être retenues ainsi que l'adoption d'une règle, ou d'un indicateur de préférence, permettant de classer les résultats escomptés par la réalisation de différents **scénarios**.

Rapportée à la **dimension militaire**, la stratégie a été originellement définie comme l'art de faire évoluer une armée sur un théâtre d'opérations jusqu'au moment où elle entre en contact avec l'ennemi, ce que Napoléon dénommait la « *grande tactique* », c'est-à-dire l'art de réunir et de concentrer son armée. Au-delà, elle témoigne, avant même l'engagement de la bataille, la capacité du chef militaire à concevoir sa manœuvre, à planifier l'emploi de ses forces et à anticiper sur les réactions de l'ennemi qui lui donne les meilleures chances de gagner. À partir du XIX^e s., elle est identifiée comme étant la partie de la science militaire qui concerne la conduite générale de la guerre et l'organisation de la défense d'un pays. Dans ces deux valeurs, la notion est opposée à « **tactique** » qui renvoie à une logique d'ordonnancement, de méthode (« *concept d'emploi des forces* »).

Dès lors, la stratégie suppose que le pouvoir de décision du chef s'investisse dans la conduite de l'action, à la fois par l'autorité directe qu'il exerce sur la manœuvre des moyens armés, mais aussi par les contraintes tactiques qu'il est capable d'imposer à l'ennemi.

En France, la stratégie militaire s'inscrit dans la **stratégie globale** qui englobe l'ensemble des stratégies mises en œuvre par l'Etat : économique, diplomatique, budgétaire, culturelle, etc. Depuis le *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale*, paru en 2008, cette stratégie militaire repose sur cinq grandes **fonctions stratégiques** : la connaissance et l'anticipation, la prévention, la dissuasion, la protection et l'intervention.

Sous la haute direction de monsieur Hervé Coutau-Bégarie, président de l'Institut de stratégie comparée

Qu'est-ce que la philosophie ?

Un paradoxe qui fait scandale

Qu'est-ce que la philosophie ? La question est irritante dans la mesure où les philosophes, lorsqu'ils posent la question – et en un sens ils la posent toujours –, le font en des termes philosophiques que les non-initiés ont du mal à comprendre. Sans doute cela est-il vrai de toute discipline, et il est certain qu'il faut être médecin pour lire un traité de médecine ou mathématicien pour lire un traité de mathématique. Mais ce qui va de soi dans toutes les disciplines apparaît comme un scandale en philosophie. C'est que cette dernière concerne chacun d'entre nous, traite de nos valeurs, de nos fins dernières, de notre bonheur, de notre rapport au monde et aux autres. Il faut donc partir de ce paradoxe : la philosophie concerne tout être humain, mais en même temps elle est l'objet d'une connaissance particulière, « technique », dont il serait illusoire de vouloir faire l'économie.

Le *logos* : raison et dialogue

Pourtant ce terme même de *savoir* nous permet d'éviter un premier contre-sens : s'il y a bien une initiation à la philosophie, les philosophes ne forment pas une secte. Comme l'a souligné Hegel (1770-1831), la philosophie est destinée à tout le monde (c'est-à-dire qu'elle est exotérique) et non à un petit nombre (elle n'est pas ésotérique) : chacun peut, pour autant qu'il accepte de faire usage de sa raison et du dialogue (c'est en grec le même mot : *logos*) accéder à la philosophie. Son élément est donc la raison, un universel qui est à la fois rationnel et raisonnable – et c'est pourquoi la philosophie s'oppose tout à la fois à la tradition et à la violence.



L'École d'Athènes. Œuvre de Raphaël réalisée en 1510 pour le Vatican.

Une mise en question de la tradition

La philosophie se fonde d'abord sur une mise en question de la tradition et sur le rejet de tout argument d'autorité : elle prétend tout soumettre à l'autorité de la raison. La philosophie naît en effet en Grèce, à une époque où, Athènes passant du stade d'une petite communauté agricole à celui d'une grande puissance maritime, la tradition fondant jusque-là l'ordre social est remise en cause. C'est à cette crise de la cité grecque que le rationalisme de Platon (427-347 av J.-C.), par le type même de sa réponse, l'affirmation de la puissance de la raison et du dialogue, la réflexion platonicienne inaugure la philosophie.

Une interrogation intemporelle

Déjà apparaît l'une des caractéristiques fondamentales de la philosophie : son intemporalité. Si une philosophie naît dans l'histoire, elle échappe cependant à l'histoire (et ne se confond nullement avec une simple idéologie, pur reflet du monde dans lequel elle apparaît), dans la mesure où elle prétend apporter des solutions qui échappent au temps et ont donc une valeur universelle. C'est pourquoi les réponses des philosophies du passé – qui ne sont jamais des philosophies passées ou dépassées – nous concernent encore aujourd'hui.

Le problème d'une histoire de la philosophie

On pourrait en ce sens affirmer, comme le fera Hegel, que la philosophie est tout entière dans son histoire. L'histoire de la philosophie n'est en effet comparable à aucune autre histoire. L'histoire des mathématiques, par exemple, relève de l'histoire, non des mathématiques. Il en va tout autrement de l'histoire de la philosophie : celle-ci relève non de l'histoire mais de la philosophie et elle est d'ailleurs l'œuvre des philosophes eux-mêmes. Il serait donc vain de prétendre étudier la philosophie sans étudier les philosophes. Nous serions alors comparables, pour reprendre une image hégélienne, à ce malade auquel son médecin avait conseillé de se nourrir exclusivement de fruits et qui refusait pommes, poires, raisins, sous le prétexte fallacieux de s'en tenir au seul fruit considéré de manière abstraite. Ce qui signifie que la philosophie n'existe que sous la forme des différents systèmes philosophiques qui se sont manifestés au cours de l'histoire – succession qui n'est pas simplement chronologique mais aussi rationnelle.

Un demi-siècle d'espace militaire

Dès août 1945, les militaires américains imaginent déjà ce que pourrait être l'apport des satellites à la conduite des opérations militaires et surtout dans le domaine du renseignement. Il faudra néanmoins attendre le lancement du premier satellite par les Soviétiques, le 4 octobre 1957, pour que l'espace militaire prenne naissance et devienne l'un des enjeux majeurs de la guerre froide et au-delà.

Dès 1958, alors que la menace soviétique en matière de missiles stratégiques grandit, les États-Unis éprouvent des difficultés à évaluer son ampleur. À côté des avions de reconnaissance (*U-2*), il est décidé de mettre en service des satellites de reconnaissance (programme *Corona*). Entre 1960 et 1972, 145 satellites *Key Hole* sont lancés et vont rapporter, grâce à des capsules contenant les films et éjectées du satellite, 866 000 photos couvrant l'équivalent de 88 fois le territoire de l'URSS avec des résolutions s'améliorant progressivement de 10 m à 60 cm. À partir du milieu de la décennie suivante, les États-Unis réalisent des satellites aux performances nettement améliorées : durée de vie de quelques années contre quelques jours, résolution d'une dizaine de centimètres et surtout transmission d'images numériques en temps réel. Ces satellites d'une masse pouvant atteindre 15 à 18 tonnes disposent d'une réserve de carburant leur permettant de descendre de leur orbite de parking située à environ 400 km d'altitude jusqu'à 160 km pour remonter après les prises de vues. Ces satellites sont capables de voir dans les rayonnements visibles, infrarouges et dans les ondes radar (pour l'observation tout temps). Depuis plus de trente ans, les États-Unis sont donc en mesure de surveiller les coins les plus reculés de la planète avec une grande précision.

Parallèlement, et dès 1958, ils ont aussi mis en service des satellites capables de détecter les départs de missiles balistiques adverses dès leur lancement, des satellites d'écoute électronique tel les *Mercury* qui interceptent chacun près de 100 millions de communications radioélectriques par mois ! Avec l'arrivée des premiers sous-marins nucléaires lanceurs de missiles balistiques en 1960, ils ont mis sur orbite les premiers satellites donnant à ces sous-marins des précisions de navigation de quelques dizaines de mètres et dont aujourd'hui le GPS est la continuité. S'ajoutent à cela des satellites destinés aux télécommunications tactiques et stratégiques, aux détections des explosions nucléaires, à la surveillance aérienne et maritime, à la carto-

graphie, à la météorologie, à la géodésie et au guidage des munitions. Pendant la guerre froide, 77 % et 60 % des satellites respectivement lancés par l'Union soviétique et les États-Unis étaient militaires. Les Soviétiques ont souvent suivi leurs adversaires américains avec quelques années de décalage dans le déploiement de ces différents systèmes mais ont fait un effort tout aussi important. Entre 1962 et 1987, l'URSS a lancé 712 satellites de reconnaissance, soit en moyenne 28 par an.

L'essentiel des efforts a donc été effectué sur des systèmes dits passifs, c'est-à-dire pour voir, écouter, naviguer et communiquer. En parallèle, des budgets considérables ont été engagés pour étudier et développer des armes spatiales destinées à porter le combat dans l'espace. Des essais ont été effectués pour la destruction de satellites avec des missiles lancés du sol, d'avions ou de navires, les deux derniers étant effectués respectivement par la Chine et par les États-Unis en 2007 et en 2008. Des satellites anti-satellites ont aussi été conçus, notamment par les Soviétiques. Mais, hormis un système de bombes nucléaires orbitales soviétiques opérationnel entre 1968 et 1983, aucun système de combat dans l'espace n'a été mis en service, le Congrès américain ayant à plusieurs reprises interdit un tel déploiement. Néanmoins, le président Reagan avec son Initiative de défense stratégique avait prévu, à partir de 1983, de mettre dans l'espace des moyens de détection et de destruction devant constituer un bouclier destiné à intercepter les têtes nucléaires soviétiques. Entre-temps, la disparition de l'URSS rendait caduc ce projet. L'idée d'« arsenalisation » de l'espace était cependant reprise par l'administration Bush en 2001. Notons qu'en 2008 les États-Unis dépensaient deux fois plus pour l'espace militaire que pour l'espace civil (environ 40 milliards de dollars contre 19).

Depuis la fin de la guerre froide, une quinzaine de pays ont accédé à l'espace militaire par les satellites de reconnaissance souvent à double vocation, civile et militaire. Citons notamment la Chine, la France, l'Allemagne, l'Italie, Israël, l'Égypte, le Japon, l'Arabie Saoudite, la Malaisie et l'Afrique du Sud. La France a expérimenté aussi des satellites d'écoute électronique et d'alerte avancée, se positionnant ainsi derrière les États-Unis, la Russie et la Chine. Depuis quelques années, l'Europe accroît globalement sa capacité spatiale militaire. Notons toutefois que les dépenses européennes dans ce domaine sont 40 fois moins importantes que celles des États-Unis.

Le bombardement stratégique à la lumière de la guerre de Corée

Premier conflit majeur de l'après-seconde guerre mondiale, la guerre de Corée (juin 1950-juillet 1953) est aussi le premier conflit périphérique de la guerre froide. Hormis le recours au bombardement stratégique classique, l'événement pose pour la première fois la problématique fondamentale de l'emploi de l'arme nucléaire, dont les Américains ont perdu le monopole depuis que l'Union soviétique s'en est dotée. L'arme aérienne y joue un rôle de première importance, mais son utilisation engendre des controverses aiguës et pose d'emblée le problème des limites politiques et guerrières dans lesquelles doit s'inscrire une confrontation de la sorte.

Le bombardement stratégique sur la sellette

Le conflit qui ravage la péninsule coréenne se déroule sur une toile de fond doctrinale particulière. Depuis la fin de la guerre, en effet, les chefs aériens, emportés par une puissante et irrésistible vague néodouhétienne et forts des enseignements tirés des opérations menées contre l'Allemagne et le Japon, se disent convaincus que les confrontations armées à venir ne pourront revêtir une autre forme que celle d'un embrasement total et généralisé : « *La guerre entre États* », explique le penseur stratège français



Lucien Poirier, « *ne peut être que totale et le feu nucléaire la porte à son point de perfection...* »⁽¹⁾. S'appuyant sur de tels principes, les aviateurs américains préconisent, dès le début du conflit coréen, une offensive à caractère stratégique immédiate sur la Corée du Nord. Cette initiative s'inscrit dans le droit-fil d'une pensée propre aux tenants d'une théorie maximaliste qui, depuis l'avènement de l'arme aérienne, défend la thèse selon laquelle le bombardement des structures industrielles, économiques et sociales des pays ennemis est le substitut idéal à une intervention terrestre qui promet d'être fort coûteuse en vies humaines. Aussi préconisent-ils la destruction des bases de départ et des ressources ennemies en Corée du Nord elle-même. La campagne aérienne stratégique débute en juillet 1950, moins d'un mois après l'agression nord-coréenne. Tandis que les bombardiers intercontinentaux *B-36* s'apprentent à répondre à toute initiative de la part de la Chine ou de l'Union soviétique, les quadrimoteurs *Boeing B-50*

visent les grands centres de production, peu nombreux d'ailleurs, les raffineries de pétrole et les ports ainsi que les nœuds ferroviaires par où transite l'aide militaire soviétique et chinoise, ressort fondamental de l'effort de guerre ennemi. Le président Truman, craignant une réprobation internationale, a refusé le recours à des attaques incendiaires du type de celles pratiquées contre les villes japonaises en 1945. Deux mois plus tard, tous les objectifs visés ont été détruits sans que, pour autant, la Corée du Nord ait renoncé à cesser son agression.

Une seconde fois, peu après l'intervention de la Chine dans le conflit (octobre 1950), le problème d'une offensive stratégique se pose. C'est ainsi que le commandant en chef allié, le général MacArthur réclame l'attaque des bases aériennes et des dépôts de matériel en territoire chinois, seul moyen à ses yeux de perturber suffisamment le renforcement de l'adversaire. Truman, redoutant une extension du conflit, ne permet que le bombardement des ponts sur le Yalou, frontière entre la Corée du Nord et la Chine.

Le débat sur l'emploi de l'arme nucléaire

Parallèlement, un autre débat, bien plus fondamental, parcourt les milieux politiques et militaires favorables ou non à l'emploi de l'arme nucléaire. C'est ainsi que MacArthur se déclare partisan du lancement d'une cinquantaine de bombes atomiques sur des objectifs militaires situés en Mandchourie, mais aussi de l'établissement d'un barrage radioactif sur le cours du Yalou, qui rendrait difficile, voire impossible, le passage des forces et des approvisionnements chinois. Le président américain, consulté sur la question, rejette toute idée de la sorte qui, à son sens, transporterait la guerre en cours dans l'inconnu et pourrait conduire à une troisième guerre mondiale, même si, à l'époque, des frappes soviétiques ne sont pas à craindre, ce pays ne disposant ni d'un stock d'armes nucléaires, ni de vecteurs capables de les transporter.

En l'occurrence, c'est donc bien l'adaptation proportionnée de la riposte à la menace, une juste évaluation des enjeux politiques et stratégiques et la volonté bien affirmée d'éviter une extension du conflit qui l'emportent sur l'emballement guerrier. Lucien Poirier, tirant l'essentiel des leçons, avance à ce propos : « *L'expérience vient de révéler qu'elle (l'arme atomique) n'est pas l'arme de la décision révélée par les épigones de Douhet et de Mitchell : des guerres existent qui se décident autrement que par la victoire sans appel...* »⁽²⁾.

1. Général Lucien Poirier, *Des stratégies nucléaires*, Paris, Hachette, 1977, p. 34.

2. Général Lucien Poirier, *op. cit.*, p. 14.

Le système juridictionnel français

– Cadre général – 1

Le système juridictionnel français se caractérise par la séparation entre un ordre judiciaire, dont la cour suprême est la *Cour de Cassation* (CT n° 71), et un ordre administratif, dont la cour suprême est le *Conseil d'État* (CT n° 72). Depuis 2008, un profond remaniement de la « *carte judiciaire* » (CT n° 73) a été entrepris.

L'organisation judiciaire française peut paraître complexe, voire confuse, pour le « citoyen justiciable ordinaire ». C'est le résultat de l'Histoire :

- **Sous l'Ancien Régime**, la Justice résultait d'un mélange entre **traditions** et **édits**. En fonction du montant de l'enjeu ou de la gravité du délit – des plus minimes aux plus sérieux – les affaires venaient devant les justices seigneuriales du lieu ou les prévôtés royales locales, ou devant les bailliages (ou sénéchausées), ou devant les présidiaux, ou enfin devant l'un des treize parlements et/ou conseils souverains du royaume, pour les affaires les plus sérieuses.
- **La loi des 7 et 14 août 1790** établit les juges de paix. **La réforme de l'an VIII** conserve les juges de paix mais sépare les tribunaux de première instance et les tribunaux d'appel.
- **En 1958**, les justices de paix sont supprimées au profit de tribunaux d'instance et de tribunaux de grande instance. Enfin, en **2002**, sont instituées les juridictions de proximité.

La France connaît deux ordres de juridictions, l'un de droit commun pour régler les litiges entre particuliers – *l'ordre judiciaire* – et l'autre pour régler les litiges entre l'Administration et les administrés – *l'ordre administratif*. Au sein de l'ordre judiciaire, on distingue la **justice civile** et la **justice pénale**, cette dernière mettant en œuvre la puissance publique contre des justiciables particuliers. Au sommet de ces deux ordres juridictionnels, le **tribunal des conflits** tranche les conflits survenant dans l'attribution de litiges à l'un ou l'autre des deux ordres de juridiction. Le conflit est dit « positif » lorsque chaque ordre revendique le droit de juger un litige, ou « négatif » lorsque chaque ordre renvoie le litige devant l'autre.

Chacun des deux ordres de juridiction compte deux degrés, mais en plus l'ordre judiciaire peut connaître d'affaires civiles ou pénales :

- **Pour l'ordre judiciaire, le premier degré CIVIL** compte respectivement : les juridictions de proximité (litiges < 4 000 €) – les tribunaux d'instance [TI] (litiges < 10 000 €) – les tribunaux de grande instance [TGI] (litiges > 10 000 €)

– de même degré que les TGI, des tribunaux spécialisés, en fonction de la nature du litige opposant les parties (tribunaux paritaires de baux ruraux, tribunaux de commerce, conseils des prud'hommes, tribunaux des affaires de la sécurité sociale, tribunaux du contentieux de l'incapacité).

- **pour l'ordre judiciaire, le second degré CIVIL** compte : les cours d'appel – les cours nationales de l'incapacité ;
- **pour l'ordre judiciaire, le premier degré PÉNAL** compte, quant à lui : les tribunaux de police – les tribunaux correctionnels – les cours d'assises ;
- **pour l'ordre judiciaire, le second degré PÉNAL** comprend : les cours d'appel – les cours d'assises d'appel, créées par la loi du 15 juin 2000, relative à la présomption d'innocence ;
- **pour l'ordre administratif**, la logique est la même, avec : les tribunaux administratifs, pour le premier degré – les cours administratives d'appel, pour le second degré.

Les deux « cours suprêmes » : **la Cour de Cassation**, pour l'ordre judiciaire – civil et pénal - et **le Conseil d'État**, pour l'ordre administratif **ne constituent pas un troisième degré** de leur ordre respectif, en ce qu'ils n'ont pas mission de juger à nouveau « en fait » les litiges qui leur sont soumis, mais de juger « en droit » si la loi a bien été appliquée aux faits tels que relevés par les juges du fond du degré précédent (appel). Si tel n'est pas le cas, leurs arrêts « cassent » les arrêts d'appel rendus et renvoient pour nouveau jugement les affaires concernées devant une autre juridiction d'appel de l'ordre concerné.

Depuis 2008, **une réforme profonde de la « carte judiciaire » française** a été entreprise. La précédente réforme judiciaire datait de 1958, et il devenait indispensable de moderniser et de rationaliser les juridictions de **l'ordre judiciaire**, en redéployant certaines d'entre elles en fonction de leur niveau d'activité et de l'évolution de l'environnement démographique, économique et géographique.

Enfin, le monde judiciaire doit actuellement faire face à l'éventualité de la suppression de la fonction de **juge d'instruction**, chargé « d'instruire » les affaires pénales les plus graves, et de son remplacement par un magistrat du parquet (**procureur**), posant ainsi la question de l'indépendance de la justice, puisque ce dernier dépend du ministère de la Justice, donc du Gouvernement.

C'est dire si le monde judiciaire est en effervescence en ce début du XXI^e s., et si les évolutions qu'il ne va pas manquer de connaître amèneront de nouvelles réflexions dans les années à venir !

Controverses scientifiques et enjeux financiers

Les controverses scientifiques, surtout lorsqu'elles touchent aux intérêts économiques, culturels ou de pouvoir de toute sorte, sont sujettes à de vives polémiques. À l'heure de la communication, elles donnent lieu à des débats télévisés ou de radiodiffusion et arrivent en première page des journaux. Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue que la motivation première du scientifique est de comprendre et de décrire objectivement le réel de façon efficace à l'aide de théories légitimées par la vérification expérimentale.

De nos jours, la recherche scientifique est « polluée » par des enjeux économiques. Les intérêts financiers conduisent les industries agroalimentaires et les laboratoires pharmaceutiques à subir des pressions et peuvent entraîner des collusions entre chercheurs, industriels et spécialistes de la santé. Profitant de leur pouvoir, l'État et les sociétés peuvent « influencer » les chercheurs afin que les résultats répondent à leurs intérêts. Alors, la quête de vérité, l'intérêt de la population et la protection de l'environnement passent au second plan. Il n'y a plus de « heurts » entre scientifiques, mais des partenariats ou non avec les institutions agricoles, industrielles ou sanitaires. La science, qui doit être régie par la rigueur et l'objectivité, est dans ce cas en butte à des considérations de coûts, de bénéfices, de satisfaction des clients et des usagers.

L'influence des grandes entreprises leur permet de contrôler les résultats des analyses scientifiques. En 2001, une controverse a ébranlé l'Amérique et le Mexique. Une équipe d'universitaires américains avait alors prouvé que le maïs mexicain était victime d'une pollution génique. En face, le producteur du transgène certifiait l'impossibilité d'une transmission aux maïs locaux. Il aura fallu dix ans de recherche et des sommes d'argent considérables pour prouver la contamination. En réalité, certaines sociétés exerçaient des pressions financières sur la communauté des chercheurs afin qu'ils falsifient les résultats. Quant aux chercheurs qui réfutaient la contamination, ils avaient reçu plusieurs millions de dollars de la part de la société incriminée...

Mais l'État peut également exercer des pressions. En 1953, un rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a démontré la toxicité de la coca. Puis en 1995, l'enquête réouverte sous l'égide de l'*United Nations interregional, crime and justice research*, composée de 19 pays, a contredit les résultats de l'OMS. Selon elle, la feuille de coca n'est pas nocive et possède même des vertus thérapeutiques. Or, il s'avère que les États-Unis avaient auparavant menacé les

Nations unies, dont l'OMS est un organisme, de suspendre leur soutien financier si les conclusions penchaient en faveur d'une nocivité éventuelle. L'OMS ayant besoin de fonds pour financer différents projets de santé fut dans l'obligation de se plier à ces exigences. La fiabilité des résultats donnés par l'OMS est donc moindre dans la mesure où celle-ci dépend financièrement des États-Unis...

Devant la contradiction des conclusions scientifiques et la lenteur des procédures, un principe de précaution a été mis en place : *« L'absence de certitudes compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment, ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et proportionnées visant à prévenir un risque de dommage grave et irréversible à l'environnement à un coût économiquement acceptable. »*

Ce principe a été mis en application par exemple lors de « l'affaire [française] des insecticides tueurs d'abeilles ». Deux insecticides nouvellement homologués avaient été jugés responsables de la surmortalité des abeilles et par conséquent de la réduction de moitié de la production de miel durant les cinq dernières années. Mais, malgré les moyens financiers apportés à l'analyse des insecticides, la preuve de leur toxicité ne pouvait être donnée. Dans le doute, leur utilisation avait été immédiatement suspendue. Dans l'hypothèse où leur toxicité ne serait pas prouvée, l'État serait dans l'obligation de dédommager les sociétés productrices de ces insecticides qui ont subi une perte engendrée à la fois par l'arrêt de la commercialisation du produit⁽¹⁾ et les investissements dans leur « pôle recherche et développement » pour prouver leur innocence.

Tout dernièrement, la controverse sur le réchauffement climatique a vu un ancien ministre user de son influence médiatique pour sortir de son champ de compétences et tenter de discréditer de façon caricaturale les travaux d'une instance reconnue, le GIEC, en se fondant sur quelques maladroites au sein d'un travail considérable. Les « climatosceptiques » et les tenants du productivisme à tout va se sont engouffrés à sa suite. Il est clair que le risque de voir la pollution s'accroître concerne également celle de l'esprit, notamment celui de la recherche scientifique.

Intérêts financiers, image de marque ou de confiance, l'État et les grandes sociétés n'ont pas toujours intérêt à ce que la vérité soit révélée par le milieu scientifique. Pour que triomphe la vérité, la recherche scientifique doit s'abstraire, voire être protégée, des enjeux économiques et financiers... Bien difficile...

1. La pression médiatique y contribue aussi pour beaucoup.

Sous la haute direction de monsieur le doyen Jean-Yves Daniel, inspecteur général de l'Éducation nationale

Akhénaton, le pharaon hérétique

Amenhotep IV (Aménophis IV en grec ancien) est le neuvième pharaon de la XVIII^e dynastie (Nouvel Empire) qui règne de ± 1348 à 1331 av. J-C. Souverain controversé, grand mystique de l'histoire de l'Égypte, il lance une profonde réforme religieuse en imposant le culte exclusif de Rê, le *disque solaire* Aton, au détriment du dieu dynastique Amon.

L'Égypte des Pharaons

« *L'Égypte est un don du Nil* », affirme l'historien grec Hérodote. En effet, les crues annuelles de ce fleuve, qui serpente dans une région désertique, déposent des limons qui fertilisent les terres où pousse abondamment le blé. La population égyptienne prospère dans ce corridor fluvial et une brillante civilisation se développe. À la tête de l'État, le pharaon est un monarque absolu au pouvoir divin qui garantit l'harmonie universelle de son royaume. Il règne sur un territoire très étendu grâce à une administration forte symbolisée par la figure du scribe, le secrétaire, le lettré chargé de transcrire les ordres royaux. Si les gouverneurs des provinces et les prêtres voient leur puissance s'accroître, le pharaon contrôle quasiment seul la politique intérieure comme la politique extérieure de l'État. Les paysans, soit 90 % de la population, sont employés sur les grands domaines agricoles royaux ou sur les chantiers de construction. Une petite communauté d'artisans se développe grâce aux commandes de l'État ou des particuliers.

La religion assure l'équilibre de cette société. Les Égyptiens, très pieux, honorent régulièrement, par de nombreuses offrandes, un panthéon d'une vingtaine de dieux à la figure zoomorphe. Le pharaon est alors considéré comme le fils d'Amon-Rê, le roi des dieux.

La réforme d'Akhénaton : une religion monothéiste

Lorsque Aménophis IV accède au pouvoir, il engage une réforme religieuse qui impose Aton, le *disque solaire*, comme dieu unique et créateur universel. Cette modification vise à rendre plus intelligible la religion à la population en supprimant le clergé. À cet effet, l'office est désormais célébré par le roi ou les membres de sa famille, notamment son épouse Néfertiti. **Aménophis devient Akhénaton, « agréable à Aton » ou « celui qui sert utilement Aton », et sa femme Néfernérouaton « Belle est la perfection d'Aton ».**

Le pharaon **déplace aussi la capitale de l'Égypte de Thèbes, la ville d'Amon, vers l'actuelle Tell el-Amarna, alors lieu désertique de moyenne Égypte, où il fait construire la cité d'Akhénaton « l'horizon d'Aton ».** Cette révolution religieuse

est l'occasion d'une rupture artistique. Dorénavant, le roi est représenté d'une manière réaliste et humaine et non plus idéalisée et divine : la silhouette se précise, les lèvres du visage se font plus charnues et les yeux en amande. Pour la première fois également, des fresques évoquent la vie quotidienne du couple royal au milieu de ses serviteurs, d'animaux ou de la végétation. Cette nouvelle esthétique de tendance baroque et naturaliste est désignée « art amarnien ».

Une période troublée

Au-delà de ces changements religieux, artistiques et philosophiques, la réforme voulue par Akhénaton ébranle en profondeur les fondements de la société égyptienne et menace sa sécurité.

En effet, cette réforme religieuse est impopulaire parce qu'elle bouscule les habitudes du peuple rassuré par la routine magique des anciens rites. La persécution du clergé désorganise la société car, pour prévenir les famines, les prêtres stockaient dans des greniers les offrandes des fidèles et les répartissaient lorsque la faim menaçait. La suppression de ces pratiques entraîne une grave crise économique. En outre, le clergé voit une importante source de revenu lui échapper et comploter au sein de la cour en traitant le roi d'hérétique. Ce même clergé attise aussi le mécontentement des paysans excédés par la levée d'impôts nécessaires pour financer l'édification de la nouvelle cité.

Cependant, cette nouvelle religion égyptienne, qui prêche un esprit pacifique et un idéal de fraternité, détourne le souverain des affaires internationales. En effet, le pharaon doit veiller sur un riche empire, qui s'étend du Nil à l'Euphrate et attise bien des convoitises. Ainsi, lorsque les Hittites, un peuple d'Anatolie, s'attaquent aux provinces de Tyr et de Byblos, Akhenaton ne réagit pas. L'Égypte perd ses colonies libanaises et s'expose à la menace d'une invasion.

On ne connaît ni la date ni les circonstances du décès d'Akhénaton, et sa mort est mystérieuse car ses successeurs se sont efforcés d'effacer sa mémoire. Le jeune prince Toutankhamon, qui lui succéda, rétablit les cultes traditionnels.

Bibliographie

- Christiane Desroches-Noblecourt – *La Femme au temps des pharaons*, éditions Stock, 1986.
- Christian Jacq – *Néfertiti et Akhénaton*, Perrin.
- Alain Darne – *Akhénaton l'hérétique*, éditions Anne Carrière, Paris, 1999.

Le politique

Le politique est un ordre d'activités humaines, appliqué à la résolution pacifique de ses conflits par une espèce conflictuelle, grégaire et privée de tout dispositif inné de contrôle de la violence. La paix est la fin du politique.

L'espèce humaine se distingue dans le règne vivant et animal par le fait que son humanité n'est pas programmée génétiquement dans son contenu, mais seulement au titre de virtualité. Nous sommes biologiquement aptes au langage, mais nous devons apprendre à parler une langue particulière dans un milieu culturel particulier. La nature humaine définit des virtualités, dont les actualisations sont culturelles. La transition des virtualités naturelles aux actualisations culturelles pose à l'humanité et à ses représentants un certain nombre de problèmes, qui doivent être impérativement résolus, si l'espèce et les sociétés dans lesquelles elle s'incarne, doivent survivre. Chaque problème de survie définit un **ordre** consacré à sa résolution. La solution du problème est la **fin** de l'ordre considéré. La fin impose à son tour des problèmes de réalisation et de moyens, dont les solutions composent le ou les **régimes** de la fin. Par définition, il existe au moins un bon régime, celui qui est naturellement congruent à la fin, et un mauvais, qui lui est contraire et en éloigne. Le politique est l'ordre chargé du problème posé par la conflictualité humaine. Sa fin est la paix par la justice. Son régime naturel est la démocratie.

La conflictualité de l'espèce humaine a trois sources principales. La première est une disposition agressive commune à tout le règne animal. Elle a une valeur adaptative manifeste, puisqu'elle permet aux individus d'une espèce de se défendre et de se battre au service de la vie et de la survie. La deuxième n'est pas réservée à l'espèce humaine, mais elle y prend des dimensions inédites. Trois bien rares sont l'objet de convoitises irrésistibles de la part des individus : le pouvoir, le prestige et la richesse. Chaque bien est réel et procure des bénéfices tangibles. Le pouvoir permet d'imposer sa volonté à autrui. Le prestige est l'expression de l'admiration d'autrui. La richesse est l'ensemble des ressources donnant accès à toutes les satisfactions. Chaque bien est l'objet de passions spécifiques, qui peuvent mobiliser tout le psychisme à leur service. Le pouvoir nourrit l'ambition, le prestige l'orgueil et

la vanité, la richesse l'avarice et la cupidité. Or ces biens sont rares de nature, au sens où ils ne sont jamais disponibles en quantités illimitées, susceptibles de satisfaire n'importe quelle demande. Les biens étant rares, ils doivent être partagés entre tous, ce qui donne lieu à des conflits inévitables. Leur troisième et dernière source est une exclusivité humaine. La nature humaine étant virtuelle et ses actualisations culturelles, plusieurs manières d'être humain sont toujours possibles dans tous les ordres. La pluralité des choix est par elle-même source de conflits, car deux individus ou deux groupes peuvent choisir différemment, quelles qu'en soient les raisons, dénier à l'autre le droit de choisir à sa guise et prétendre lui imposer son choix.

La conflictualité humaine est une contrainte naturelle, qu'il est impossible d'ignorer ou d'abolir. Elle devient un problème urgent de survie en raison de deux caractères distincts de l'espèce humaine. Le premier est sa grégarité, le fait qu'aucune virtualité humaine ne peut être actualisée dans l'isolement individuel et solipsiste. Les conflits inévitables éclatent entre congénères contraints de vivre ensemble, quoi qu'il arrive. Le second caractère est une expression de la non-programmation, ou liberté. Contrairement à toutes les autres espèces animales, l'espèce humaine ne bénéficie d'aucun dispositif inné de contrôle de l'expression de la violence entre représentants de la même espèce. Tout conflit humain, quels qu'en soient le prétexte, l'enjeu et le chiffre des participants, peut toujours dégénérer en lutte à mort, pour peu que chaque camp s'obstine à vouloir l'emporter et mobilise à cette fin des moyens toujours plus décisifs. Une espèce conflictuelle et grégaire, menacée par la montée aux extrêmes de la violence, se voit adresser un problème urgent de survie : « comment vivre ensemble sans s'entre-tuer ? ». Le politique est l'ordre humain chargé de ce problème. Toutes les données en sont des contraintes naturelles. La solution ne peut donc pas être cherchée ni trouvée dans l'abolition des conflits, de la grégarité ou de la liberté. Le problème connaît une seule solution : résoudre les conflits sans recourir à la violence. On peut convenir d'appeler **pacification** cette manière de traiter les conflits humains. On est ainsi conduit à poser que la fin du politique est la **paix**.

Les devoirs - *Qu'est-ce que l'éthique ?*

L'éthique est un ordre de l'humain chargé des destinations humaines. Il est composé de quatre départements : les mœurs, les devoirs d'état, les fins dernières et la personne éthique.

L'éthique est un des ordres qui structurent le règne humain. Chaque ordre s'applique à résoudre un problème adressé par leur nature à l'espèce humaine et à ses représentants. L'ordre politique conseille comment s'y prendre pour vivre ensemble sans s'entre-tuer et propose comme fin la paix par la justice. L'ordre économique produit les ressources consommées par les activités humaines, ce qui lui assigne comme fin l'appropriation des ressources aux besoins et la prospérité. L'ordre technique maximise l'efficacité de toute entreprise humaine par le recours aux procédés susceptibles d'en faciliter le succès. L'ordre pédagogique reprogramme les générations successives, en leur conférant, par l'entremise de l'éducation et de l'instruction, les compétences indispensables à l'accomplissement par chacun de son métier humain dans un contexte historique, social et culturel particulier. Et ainsi de suite, jusqu'à inclure un ordre éthique.

L'éthique – au masculin ou, mieux, au neutre – se distingue de tous les autres ordres par le fait que ceux-ci ont à résoudre des problèmes de survie, au sens où l'incapacité à résoudre le problème posé condamnerait l'espèce à l'échec et à l'extinction, alors que l'éthique s'attache à préciser les destinations humaines, ce qui donne sens à l'existence humaine et doit persuader les êtres humains que la vie mérite d'être vécue. Le problème traité par l'ordre s'énonce en ces termes : « quelles conduites humaines appliquées à quels objectifs témoignent de la réalité de destinations humaines ? ». La science de l'éthique ainsi défini peut s'appeler l'*éthologie*, humaine, pour la distinguer de l'éthologie animale, qui s'applique à étudier les mœurs des diverses espèces.

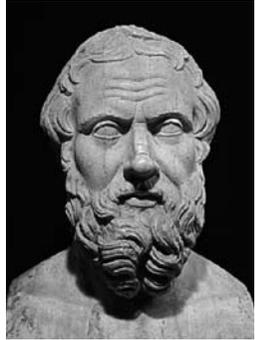
Les faits relevant de l'ordre éthique sont distribués en quatre départements. Le premier est celui des *mœurs*, définies comme ce qui se fait et ne se fait pas dans un cercle social et culturel, depuis le couple jusqu'à la civilisation. Les mœurs sont alimentaires, vestimentaires, économiques,

sexuelles, politiques... Elles s'imposent à chacun par des contraintes collectives. Elles sont marquées par une diversité extrême et par un très haut degré d'arbitraire. Elles vont de la conformité la plus stricte jusqu'au non-conformisme le plus débridé, selon les sociétés, les cultures et les positions sociales. Ces caractères interdisent la mise en évidence de régularités et de propositions générales. On ne peut étudier les mœurs qu'au cas par cas, en précisant le contexte de leur émergence. Ce département de l'ordre peut être nommé la *morale* ou, mieux encore, la *moralité*.

Il se distingue radicalement d'un deuxième, occupé du bien et du mal, de ce qu'il faut faire ou ne pas faire et non pas de ce qui se fait ou ne se fait pas. Le constat est tout à fait différent. Il révèle la plus grande invariance et l'universalité la plus élevée des prescriptions. Toutes les sociétés et toutes les cultures proscrivent le meurtre, le vol, le mensonge, le viol, le sacrilège... Aucune ne recommande jamais au soldat de désertier sur le champ de bataille, à l'éducateur de pervertir les jeunes qui lui sont confiés, au commerçant de tromper ses pratiques. Toutes les sociétés, en un mot, définissent des devoirs d'état, appropriés à chacun d'eux. Or, ces états sont circonscrits par les ordres de l'humain et définis par eux indépendamment des variations culturelles. L'*éthique* – au féminin – est le département de l'éthique comme ordre – au masculin ou au neutre – chargé des devoirs d'état, de leur repérage, de leur définition, de leur justification, de leurs applications.

Le troisième département traite des *fins dernières* de l'homme. L'éthologie repère une situation intermédiaire entre la diversité infinie de la moralité des mœurs et la grande uniformité de l'éthique des devoirs d'état. Les données empiriques révèlent et la science confirme un partage fondamental entre des fins dernières religieuses et d'autres séculières, les unes et les autres susceptibles de donner lieu à des variations fondées en raison, assez profondes pour donner naissance à des développements culturels radicalement différents, mais assez circonscrites aussi, pour qu'il soit possible d'en rendre compte de manière plausible. Enfin, le dernier département s'occupe de définir la conformation appropriée de l'individu humain, s'il doit assumer la responsabilité de l'ordre éthique, de la moralité, de l'éthique et de la pratique d'une voie vers une fin dernière. Elle se nomme la *personne*.

Histoires d'Hérodote (vers 484-482 av. J.-C./420 av. J.-C.)



DR

« *Hérodote d'Halicarnasse présente ici les résultats de son Enquête afin que le temps n'abolisse pas le souvenir des actions des hommes et que les grands exploits accomplis soit par les Grecs, soit par les Barbares, ne tombent pas dans l'oubli ; il donne aussi la raison du conflit qui mit ces deux peuples aux prises.* »

À travers son œuvre colossale intitulée *Histoires* (*historia* : « enquête »), Hérodote s'est attaché à développer les raisons et conditions du conflit qui anime encore les Grecs et les Perses au ^ve siècle avant J.-C., qu'il estime décisif pour l'avenir de l'humanité. Cicéron l'a ainsi nommé au I^{er} siècle avant J.-C., « père de l'histoire », mais aussi du reportage et de l'exploration. En effet, contrairement aux logographes, qui recueillaient des documents, et à son rival et successeur Thucydide, qui a cherché à découvrir l'origine des faits (guerre du Péloponnèse), lui s'est ouvert à des considérations géographiques et ethnographiques, rédigeant le premier grand récit historique qui rompt avec la tradition du récit épique.

Hérodote est né à Halicarnasse en Asie Mineure⁽¹⁾, à une époque où cette région était dominée par les Perses. Élevé au croisement de plusieurs civilisations par une famille aristocratique qui vénère Homère⁽²⁾, obligé de fuir à Samos pendant son adolescence pour échapper au tyran Lygdamis, il acquiert très vite un esprit ouvert doublé d'une forte volonté d'investigation.

Voyageant de l'Asie Mineure jusqu'en Sicile, traversant l'Égypte, la Cyrénaïque, la Babylonie, la Perse jusqu'à Suse, il côtoie diverses civilisations considérées à l'époque comme « barbares », allant même au-delà du monde connu (Afrique, territoire des Scythes) – le néant – qui l'abreuve de mythes en tous genres. Là-bas, il explore, visite, observe les mœurs et coutumes et recueille des témoignages. Il s'installe finalement en Grande Grèce (Italie méridionale) où il rédige son *Enquête* durant vingt ans, œuvre qui restera inachevée. Il meurt dans la cité de Thourioi après avoir participé à l'élaboration de la liste des sept Merveilles du monde, grâce à ses nombreux voyages (enceinte de Babylone).

Le résultat de sa recherche s'organise en deux parties, organisées aujourd'hui en neuf livres, portant chacun le nom d'une Muse. Le récit commence par l'édification de l'Empire perse et se poursuit jusqu'à la libération des cités grecques

d'Asie Mineure du joug perse, s'attardant notamment sur l'histoire d'Égypte. Écrit en style oral, le récit est entrecoupé de contes et d'anecdotes destinés à susciter l'intérêt de l'auditeur. Il est l'un des premiers textes écrit en prose à nous être parvenu. En cela, il marque une avancée dans la pensée rationnelle, en reflétant la volonté de rechercher et d'exposer la vérité⁽³⁾.

À l'ère de la spéculation rationnelle, où la science cherche les lois qui régissent l'univers loin des explications religieuses traditionnelles, Hérodote effectue un travail de rationalisation et d'assimilation du monde « héroïque » et « divin » au monde humain : c'est le processus de « démythification ». Ainsi, les éléments merveilleux sont rationalisés (selon lui, l'anneau de Polycrate ne l'a pas rendu invisible) et les hommes, mus par de profonds sentiments, ont une véritable identité. Mais Hérodote demeure tout de même – ce qui reste un reproche pour nos contemporains – empreint des contes et légendes, guettant les signes prophétiques, croyant aux oracles et aux renversements de puissance à l'origine desquels seraient les dieux qui punissent les désirs de grandeur (chute inévitable des grandes cités). Néanmoins, les études les plus sérieuses ont prouvé l'exactitude des informations qu'il a rapportées. Sa méthode de recherche, jugée à une époque aléatoire et fondée sur la légende, apparaît en réalité proche de celles qu'on utilise de nos jours. D'une étonnante modernité, la pensée d'Hérodote offre une vision démocratique, pluraliste et renouvelée de l'histoire. En effet, il se fait partisan d'une société tolérante, rationnelle et laïque qui s'oppose à celle de la « *sauvagerie et de la superstition* »⁽⁴⁾. Il a réussi à prendre une certaine distance par rapport à son sujet, en l'envisageant au sein d'une problématique plus vaste, et en faisant preuve d'impartialité : il reconnaît les erreurs des Grecs⁽⁵⁾ et confère une identité aux peuples « barbares ». Ses personnages, conventionnels, sont chacun le reflet d'un peuple en prise avec le destin : Xerxès le Perse, Crésus le Lydien, Cyrus le Mède, Pausanias le général lacédémonien.

Quoi qu'il en soit, Hérodote s'est imposé pendant plusieurs siècles comme le seul historien occidental à avoir vu dans les aspects anthropologique, sociologique, économique ou encore ethnique, une explication aux actions humaines.

1. Aujourd'hui Bodrum en Turquie.
2. Son oncle était le poète Panyasis.
3. Selon Plutarque, la prose aide à la pensée rationnelle car elle ne s'embarrasse pas d'ornements poétiques et des règles du vers.
4. Selon l'historien britannique du XVIII^e siècle Edward Gibbon.
5. Plutarque parlera d'impartialité envers les Grecs dans *De la mauvaise foi d'Hérodote*.

La bibliothèque d'Alexandrie

En 332-331 avant J.-C., Alexandre le Grand conquiert l'Égypte et fonde la ville d'Alexandrie. La légende raconte que cette idée lui aurait été soufflée, en rêve, par Homère. À sa mort commence le règne de la dynastie Ptolémée, qui fait de la capitale, Alexandrie, un véritable pôle culturel et commercial. En -288, la plus grande bibliothèque qui ait jamais existé est construite au sein du Museion (palais des Muses), dans le quartier du Bruchium, faisant écho à l'idée aristotélicienne de rassembler le savoir universel. Mais quelques incendies et tremblements de terre plus tard, celle-ci finit par disparaître définitivement... jusqu'au 23 avril 2002 où la *Bibliotheca Alexandrina* voit le jour sur les fondements de l'ancien bâtiment ptolémaïque. En réanimant ce symbole, le monde arabe a indiqué sa volonté de retrouver la puissance de diffusion de la culture qui fut la sienne jadis, au temps où rayonnait encore la grande Alexandrie.

Dès la construction de la bibliothèque achevée, au III^e siècle avant J.-C., des « chasseurs de livres » partent à la recherche des écrits du monde entier. Les livres sont alors traduits en grec – la langue savante – par les copistes, qui s'occupent ensuite de les classer. L'original est conservé au sein de la bibliothèque et une copie est remise au propriétaire. Ils assurent aussi la diffusion commerciale des ouvrages dans le Bassin méditerranéen. Tout navire faisant escale au port doit par exemple fournir ses manuscrits. Bientôt, plus de 400 000 rouleaux de papyrus et parchemins d'auteurs aussi célèbres qu'Archimède, Aristote, Démocrite, Épicure, Hippocrate, Platon, Pythagore, Homère, Sophocle, Euripide, sont réunis. La fonction de bibliothécaire devient alors la plus éminente après celle de roi⁽¹⁾. Le musée se transforme peu à peu en un véritable centre académique de hautes recherches en astronomie, médecine, mathématiques, littérature, etc., réunissant les plus grands esprits égyptiens, grecs, hébreux et perses⁽²⁾. L'afflux de manuscrits est si important, qu'une seconde bibliothèque, le Sérapéion, est construite (300 000 ouvrages).

Mais le sort s'acharne à détruire l'édifice. En 48-49 av. J.-C., Cléopâtre (VII), qui vient d'épouser son frère Ptolémée XIII, s'enfuit avec César, provoquant la révolte du peuple. Pour sauver sa flotte, la légion césarienne incendie les navires des troupes d'Achillas, amarrés au Grand Port. Malheureusement, le feu se propage jusqu'à la bibliothèque, brûlant 40 000 à 70 000 livres⁽³⁾. Plus tard, son amant Antoine lui offrira la totalité des ouvrages de la bibliothèque de Pergame (200 000 volumes) en compensation⁽⁴⁾.

Mais avec les révoltes de 295 (menée par Aemilianus) et de 391 (contre Théodose⁽⁵⁾), les collections sont encore endommagées par le feu. Puis en 691, Alexandrie tombe aux mains des Arabes. Selon la légende, le général Al-as Amrou aurait ordonné la destruction de l'ensemble des livres car « *si tous ces livres sont conformes au Coran, ils sont inutiles ; s'ils ne sont pas conformes, ils sont dangereux* ». Ceux-ci auraient servi à chauffer les bains publics pendant six mois⁽⁶⁾. Enfin, les séismes qui ravagent la région aux ^{xiv}e et ^{xv}e siècles finissent par avoir raison de son existence. Elle aura alimenté l'essor philosophique et mathématique du monde islamique, et permis la diffusion de la pensée philosophique grecque en Occident chrétien⁽⁷⁾.

Née d'un projet international sous couvert de l'UNESCO, la *Bibliotheca Alexandrina* a vu le jour en 2002 suite à un concours mondial remporté par l'architecte norvégien Snohetta. Offrant une capacité totale de 8 millions de volumes et 5 000 manuscrits, elle est équipée des techniques les plus modernes. Elle abrite notamment une salle de lecture de 30 000 m², un centre de conférence, un planétarium, cinq centres de recherche, un centre Internet, trois musées et quatre galeries d'art et est équipée de moyens considérables pour lutter contre... l'incendie !

L'architecture de l'édifice reflète une volonté de rayonnement et de dialogue. Celui-ci représente un disque solaire émergeant de la terre (160 mètres de diamètre) face à la baie d'Alexandrie et rendant hommage au dieu-Soleil Rê. Sur les murs de granit, s'entrelacent les lettres des alphabets du monde entier (120 langues). Enfin, les étages supérieurs bénéficient d'un éclairage naturel grâce à l'inclinaison du toit.

La construction de la nouvelle bibliothèque est le signe que le monde arabe souhaite redevenir un centre d'excellence pour la production et la diffusion du savoir. Mais, aujourd'hui, ses rayonnages restent désespérément vides : suffit-il de réanimer un symbole pour qu'il remplisse à nouveau la fonction qui l'a créé ?

1. Le poète et philologue Callimaque de Cyrène fut l'un d'eux : il produisit le premier catalogue général de la bibliothèque.

2. Les pensionnaires sont nourris, logés, salariés et exemptés d'impôts.

3. Il semblerait que seuls les entrepôts contenant du blé et des livres destinés à l'exportation aient brûlé.

4. C'est dans cette même bibliothèque que les amants se suicident en 30 avant J.-C.

5. Destruction du Serapeion.

6. Version donnée trois siècles après les faits ; il semblerait en réalité que le contenu de la bibliothèque ait disparu avant l'invasion arabe, déménagé à Constantinople, détruit par les chrétiens, les pillards, recyclé par les moines copistes, sauvé par des connaisseurs (exemple : écrits d'Aristote).

7. Averroès (Ibn Rushd) – considéré comme le commentateur d'Aristote – a permis cette diffusion.

La langue française d'aujourd'hui est le fruit d'un amalgame heureux entre la langue qui se diffusa à partir de l'Île-de-France et toutes celles qui s'étaient développées dans les autres provinces. Cette diversité d'origine, plus tard uniformisée de façon plus ou moins autoritaire, explique pourquoi chaque mot de la langue française a une histoire, pourquoi notre langue apparaît à la fois si belle et si complexe aux étrangers. Car même si notre langue, comme toute langue vivante, continue d'évoluer, elle conserve toutefois des règles fixes, des invariants qu'il est bon de rappeler.

Quand la *vox populi* réinvente l'expression !

« Avant de réclamer **à corps et à cris** un parking, il faut peut-être déjà utiliser les parkings existants... »

Cette rapide phrase, tirée d'un site Internet officiel, montre combien parfois les discussions peuvent être vives au sein de nos communes. Quand la querelle s'emmêle, adieu orthographe et maîtrise de la langue française !

Eh oui, n'en déplaise même à nos journalistes fameux de non moins prestigieux quotidiens qui se targuent d'être les gardiens de la culture française, il est tout aussi impossible de titrer ainsi un article sur le cinéma coréen : « Le cinéma coréen **à corps et à cris** ».

Cette expression française fait simplement référence à un instrument de musique : le cor. Certes peu plébiscité par les jeunes dans les écoles de musique, il apparaît dans la *Chanson de Roland*, pour désigner l'olifant du héros.

« Il annonçait **à cor et à cri** partout qu'il offrait une partie de chasse. »

À la Voltaire, Vassili Axionov, collection Babel, p. 28.

1. Cette page n'entre pas dans le périmètre retenu pour l'oral du cycle de formation et de perfectionnement au commandement.

Le comité pédagogique

sous le patronage du général d'armée aérienne Jean-Paul Paloméros,
chef d'état-major de l'armée de l'air

Gilles Lemoine, *général de brigade aérienne, secrétaire général du comité pédagogique, et directeur du Centre d'études stratégiques aérospatiales.*

Jean Tulard, *de l'Académie des sciences morales et politiques.*

Jean Baechler, *de l'Académie des sciences morales et politiques.*

André Lewin, *ambassadeur de France.*

Denise Flouzat, *recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.*

Jean-Pierre Zarader, *agrégé de philosophie.*

Jean-Yves Daniel, *inspecteur général de l'Éducation nationale.*

Patrick-Louis Hubert, *magistrat consulaire – juge au tribunal de commerce de Paris.*

Patrick Facon, *directeur de recherche au Service historique de la Défense, enseignant-chercheur à l'université de Saint-Quentin-en-Yvelines.*

François Pernot, *maître de conférences en histoire moderne.*

Hervé Coutau-Bégarie, *directeur d'études à l'École pratique des hautes études.*

Alain Béveillard, *général de corps aérien, ancien inspecteur de l'armée de l'air.*

Pierre Demeulenaere, *professeur de sociologie à l'université Paris-Sorbonne, directeur du Centre d'études sociologiques de la Sorbonne.*

Rendez-nous visite, connectez-vous,
et faites-nous part de vos commentaires !



- Actualité du CESA >
- Médiathèque >
- Découverte >
- Biographie du directeur >
- Historique >
- Missions >
- Organisation >
- Implantation >
- Réflexions >
- Publications >
- Outils de recherche >
- Textes de référence >
- Manifestations >
- Colloques >
- Prix de l'armée de l'air >
- Prochaines manifestations >
- Enseignement >
- CEMS Air >
- Carnets du temps >
- Question'Air >
- Tour d'Horizon >

ARMÉE DE L'AIR
Mise à jour
du site le
6/07/2010

Centre d'études stratégiques aérospatiales

EMA | DGA | SGA | Terre | Marine | Air | Gendarmerie | Santé | CDCC | Essences

Rechercher sur le site

>> Nous rendre visite / Inscription / Contact

>> Accueil / Enseignement /

Carnets du temps

Les autoportraits de Rembrandt Harmenszoon van Rijn (1606-1669)

Passé par l'un de grands maîtres tels que Raphaël, Léonard de Vinci, Paul Véronèse, Mantegna, Le Corrège ou Giorgione, le jeune Harmenszoon étudia très tôt et de manière assidue l'ensemble de leurs œuvres. La nature devient alors son guide, car pour lui, la représentation de la réalité est la condition essentielle à la réalisation d'un chef-d'œuvre. Formé par des adeptes du Caravage, se couvant chât-obscure, l'artiste apprenait à jouer dans son tableau de l'ombre et de la lumière. Grand dessinateur, modelleur et coloriste, il réalisa des œuvres remarquables, devenant même dès 1634 un portraitiste très en vogue. Son usage des couleurs, qui tend de façon récurrente l'expression d'espace et de profondeur¹, et son traitement de la lumière sont particulièrement appréciés. Mais, peu à peu, son flambeau se dégradait et la peinture cessa de se vendre au profit des « chalcions » installés en Italie. Il mourut précocement sans être, chose rare, une centaine d'autoportraits.

Né à Leide, Rembrandt est très vite attiré par la peinture. Sa famille l'envoie alors chez un parent, le peintre Jacob van Swanenburgh, où il reste trois ans avant de poursuivre ses études chez Peter Lastman à Amsterdam et de revenir à la maison paternelle pour fonder un atelier. En 1631, il se fit élire dans la capitale, où il donna de nombreux élèves dont certains devinrent eux-mêmes comme Ferdinand Booy ou Gerbrand van den Eeckhout. Très dépensier, il se retrouva, après la mort de sa femme Saskia, endetté et mis en faillite par ses créanciers. Bien qu'il considérât comme éternelles, peccadieuses, mais aussi comme un peintre méconnaissant de « fini », il conserva la rage, la marginalité et la mélancolie. Jusqu'au bout, il poursuivra son travail mais son tableau ne retrouveront leur succès qu'au début de son siècle.

Tout au long de sa vie, Rembrandt ne cesse de traverser ses peintures, dessinant gravures construisant une véritable œuvre autobiographique, népote de son œuvre antique. Jeune, il prend les expressions quasi clownesques, s'amusant à reproduire ses émotions, comme dans *Autoportrait aux yeux écarquillés* (1636). Puis à l'apogée de sa carrière, il se pose en élégant gentilhomme, exposant son droit de reconnaissance aux yeux du monde : *Autoportrait âgé de 34 ans* (1646). Il souligne que son art ne soit pas reconnu aux Pays-Bas au même titre que la poésie et expose l'image de lui dont il se sent digne. Peu à peu, ses traits se maigrit et ses yeux se creusent : il ne s'épargne

rien et exprime le passage du temps avec une sincérité incomparable. À la fin de sa vie, on le voit religieux (*Autoportrait en Apôtre Paul*, 1661), l'air penché sous une haire de plus en plus soignée. Dans l'intimité et la simplicité, son regard devient sage puis résigné. Mais son visage, même brossé à gros traits, parle toujours autant : *Rembrandt en Zeuxippe*, 1662.

Les portraits de Rembrandt nous bercent des émotions qu'il s'est appliquées à transmettre par l'intermédiaire du cœur et du visage, entre un regard soliel et creux cristallin. Il savait manier avec intelligence couleur brève et intérieur lumineux. Plus tard, Victor Hugo dira même de l'artiste qu'il peignait avec une palette « barbuille de bébé ».

Chez Rembrandt, chaque fraction de l'art de Simon Schama, il s'y a pas d'histoire ou de possible échappée, l'espace se ouvre sur le sujet et s'ouvre aux spectateurs. Les surfaces gracieuses, les touches visibles et l'impulsion d'achèvement participent à solliciter le regard sans chercher à le séduire par l'éloquence. À travers ses autoportraits, Rembrandt nous habitent simplement, en tant que conscience indivisible contrainte grâce à la réalisation de son art, aller à la rencontre d'une autre conscience individuelle : le spectateur. Au-delà des « cabotins » spécialisés, l'artiste définit sa démarche picturale, certes l'un aussi fait Titien, puis plus tard Caravaggio ou Manet, pour lesquels le geste doit l'emporter sur l'image. Avec le temps, le toucher distance encore davantage la vue qu'il souhaite éviter ses regards indolents (*Autoportrait à 63 ans*, 1669) ou préparer sa disparition du monde visible.



Inspiré par la rhétorique de Rubens, Rembrandt névralgie lui aussi d'intégrer l'élite culturelle, lui sera pourtant rattrapé par sa condition d'artisan. Néanmoins, en claudiquant sans relâche sur son propre visage la vérité, il aura réussi à saisir le temps.

Aujourd'hui, l'ensemble de ses œuvres habite les plus grands musées du monde, de Rijksmuseum aux Pays-Bas en passant par le National Gallery de Londres ou le Louvre. Elles restent éternelles parmi les plus grandes réalisations artistiques de l'histoire.

1. Technique inspirée, relief dans par le pinceau pour localiser et exposer l'espace. Les zones lumineuses créent les productions en relief et les zones lumineuses créent les zones d'ombre.

Source : *Le Monde*, 1998, 2008, 2010